

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 14 DECEMBRE 2023
Nombre des Membres en exercice : 77

**OBJET : 2023-05-08 -ENVIRONNEMENT (8.8) – ORDURES MENAGERES –
SITE DE DEPOSE DES DECHETS VERTS DE LAGNEY - ACQUISITION
DU TERRAIN D'ASSIETTE**

DATE DE CONVOCATION : 7 DECEMBRE 2023

DATE DE PUBLICATION : 19 DECEMBRE 2023

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth (ayant la procuration de MATTE Jean-François), STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VAILLANT Pascal (ayant la suppléance de VARIS Pierre), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen), MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, ROSSO Michel, ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, BROUSSIER Cyril (ayant la suppléance de MANSUY Thierry), MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, CHAPUY Jacques (ayant la suppléance de DEPAILLAT Bernard), HENNEBERT Philippe, COLIN Xavier, HARMAND Alde (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER Emilien), DICANDIA Chantal (ayant la procuration de MOREAU Jean-Louis), ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, RIVET Lionel (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), HEYOB Olivier (arrivé à compter de la 2023.05.13 et ayant la procuration de MASSELOT Catherine), DE SANTIS Fabrice (ayant la procuration de ERDEM Olivier), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge, BONJEAN Myriam, BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie (ayant la procuration de LALEVEE Lucette), SIMONIN Hervé, CAULE Emeline (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Étaient excusés :</u>	VARIS Pierre, SEGAULT Jean-François, PREVOT Vincent, RADER Audrey-Helen, MANSUY Thierry, DEPAILLAT Bernard, MATTE Jean-François, MOUROLIN Patrick, ORDITZ Jackie, ASSFELD LAMAZE Christine, EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier,
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2023-05-12 : 8 avis de procuration. De la 2023-05-13 à la fin : 9 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	3 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Patricia WINIARSKI
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2023-05-12 : 56 Présents. De la 2023-05-13 à la fin : 57 Présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2023-05-12 : 64 Votants. De la 2023-05-13 à la fin : 66 Votants.

Une étude de gestion des déchets verts réalisée en 2021 a conclu à la pertinence d'un maillage du territoire en moyens de gestion des déchets verts.

Ce maillage comporte des sites type plate-forme de compostage avec une gestion sur site et des sites de dépose simple des déchets verts pour une reprise au grappin avant évacuation pour traitement.

La CC2T et la commune de LAGNEY se sont rapprochées afin de prévoir l'aménagement d'un site. Un site de type dépôts et compostage est envisagé. Des aménagements seront nécessaires.

Afin d'asseoir les futurs investissements à engager sur ce site, la Communauté de Communes Terres Toulouises propose l'acquisition du terrain d'emprise.

Dans ce cadre, la ville de LAGNEY a délibéré le 1^{er} septembre dernier et a proposé de vendre à la CC2T, 10 000 m² d'un terrain cadastré ZM 127, d'une surface globale de 13 480 m². Cette vente est consentie à raison de 0.50 €/m², soit un total de 5 000.00 €, hors droits et taxes.

La CC2T propose l'achat du terrain permettant l'implantation définitive de la plateforme de dépôts de déchets verts (dépôts et compostage) étant entendu que le chemin d'accès (route communale) sera entretenu si nécessaire par la commune pour permettre et maintenir l'accès des usagers en véhicules légers et des camions de collecte au futur site communautaire.

Le tarif d'acquisition proposé est de 0,50 €/m², avec prise en charge par la Communauté de Communes de tous les frais relatifs l'acquisition ainsi que les frais de bornage suivant l'implantation définitive retenue à l'issue des études d'aménagement pour le site de gestion des déchets verts.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, Monsieur CHENOT s'abstenant, décide de :

- **Accepter l'acquisition du terrain d'assiette de la plateforme de déchets verts de LAGNEY (dépôts et compostage des déchets verts) d'une surface de 10 000 m² (partie de la parcelle ZM 27) au prix de 0,50 €/m², ainsi que les frais de droits et taxes d'acquisition et les frais de bornage.**
- **Autoriser la signature de toutes pièces utiles,**
- **Prévoir les crédits en tant que de besoin au budget de référence.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX